



Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Guillaume-Vignal	Sylvain Lemieux (s)
André-Laurendeau	Olivier Bourreau	Hubert-Perron	ABSENT
Antoine-Brossard	Reine Bombo	Jacques-Ouellette	Isabelle Boutin (s)
Armand-Racicot	ABSENT	Jacques-Rousseau	Ledoux Sopia Woumedi Guylaine Charron (s)
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Joseph-De Sérigny	Marie-Joëlle Leblanc
Bourgeois-Champagnat	Sheila Ellien	Lajeunesse	Étienne Patenaude
Carillon	ABSENT	Laurent-Benoît	Claudia Lafrance
Charles-Bruneau	Zahra Mounjid Fernand Wong (s)	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoine	Geneviève Désilets	Marcelle-Gauvreau	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morelon
Du Curé-Lequin	ABSENT	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Marie-Christelle Dufour	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	Sébastien Haspect (s)	Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
De la Rose-des-Vents	ABSENT	Monseigneur-Forget	ABSENT
De Maricourt	ABSENT	Paul-Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	Sheila Ellien
Des Mille-Fleurs	ABSENT	Pierre-D'Iberville	Sarra Atti
Des Petits Explorateurs	Nessrinn Elayoubi (s)	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	ABSENT	Préville	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	ABSENT	Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Longueuil)	Thierry Larrivée
Él de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
Él du Vieux-Longueuil	François X. Kemtchuain Tague	Saint-Joseph	Julien Archambault (s)
Él Lucille-Teasdale	Hélène Garon	Saint-Jude	AUCUN
École Mille-Sports	Claudel Picard-Roy	Saint-Laurent	Olivier Léogane (s)
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Romain	Isabelle Giannaralli
Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École sec. Saint-Edmond	AUCUN	Tourterelle	ABSENT
École spec. des Remparts	AUCUN	Personnel	
Félix-Leclerc	Violaine Gasse	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Autres participants	
Gentilly	ABSENT	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Directeur général adjoint	Marc-André Petit
Georges-P. Vanier	ABSENT	Autres participants du CSS	Voir au point 4.
Gérard-Filion	Ida Francoeur Guylaine Charron (s)		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 15 et le quorum est constaté.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE / FONCTIONNEMENT

Le président M. Nicola Grenon souhaite aux parents représentants, une rentrée qui se déroulera dans la simplicité et la douceur. Au cours de la rencontre, le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) devrait répondre à plusieurs questions que l'exécutif leur a fait suivre.

En guise de pensée du jour, M^{me} Sheila Ellien cite John F. Kennedy : « Chaque période de trouble dans l'histoire ouvre une brèche d'espoir; et la seule chose certaine et inchangeable est que rien n'est certain ni inchangeable. »

3. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Pas à adopter car rencontre extraordinaire. Rencontre axée sur les questions de la rentrée.

4. DIRECTION GÉNÉRALE

Les directeurs adjoints MM Hugo Clermont, Marc-André Petit et Ghislain Plourde, sont très heureux de retrouver les participants et sont accompagnés ce soir des directrice et directrice adjointe du Service des ressources éducatives (SRÉ) respectivement M^{mes} Sophie Dubé et Josée Péthel, du directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire (SOTS) M. Christian Hinse ainsi que de la coordonnatrice (mandats particuliers et AMP) M^{me} Chantal Lizotte et du directeur adjoint (grands chantiers) M. Christian Couloume, du Service des ressources matérielles.

4.1 INFORMATIONS DE LA RENTRÉE

Ce point sera traité au point 4.3.

4.2 AJUSTEMENT DES DISTRICTS

La direction générale demande une recommandation du CP sur une proposition d'ajustement aux districts pour ajouter la nouvelle école du Vieux Greenfield Park dans le secteur C. Le sujet sera discuté par les participants au point 6.

4.3 QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE (REÇUES D'AVANCE)

M. Clermont soutient que la venue des rencontres du CP en mode virtuel a permis la participation des directeurs de service, permettant aux représentants d'avoir des réponses plus rapidement à plusieurs de leurs questions. Il souhaiterait réserver ce type de rencontre hybride, avec des invités des différents services du CSSMV, lorsque les rencontres du CP se tiendront en présentiel.

Mesures d'hygiène

M. Petit présente les règles d'hygiène sanitaires mises en place dès la rentrée. Du marquage a été effectué au sol afin de faire respecter les deux mètres de distanciation. Pas moins de 42 000 masques ont été fabriqués à l'interne au Centre d'éducation aux adultes Le Moyne-D'Iberville. Les masques de procédure sont d'ailleurs obligatoires pour tous les employés, travaillant dans les établissements et les centres de services, et les couvre-visages sont obligatoires pour tous les élèves de 5^e année et plus. Ces derniers pourront les retirer lorsqu'ils seront dans leur local classe. Lorsqu'un intervenant est incapable de respecter les deux mètres de distanciation, il doit porter un masque de procédure et une protection oculaire (visière). Le lavage des mains (introduction d'un vaporisateur) est bien entendu préconisé. Et la direction générale a décidé d'offrir des panneaux de protection en plexiglas à tous les employés qui en font la demande.

On questionne la direction générale sur la possibilité de tenir les assemblées générales annuelles de parents en présentiel. Il sera effectivement possible d'organiser ces réunions en présentiel en respectant les mesures d'hygiène (couvre-visage obligatoire, lavage des mains, distanciation de deux mètres). La Direction de la santé publique permet les rassemblements de 250 personnes dans un même lieu, si les règles d'hygiène peuvent être respectées.

On rappelle qu'il revient aux parents de fournir le couvre-visage à leur enfant. Bien entendu, si un enfant oublie son couvre-visage, l'école lui en fournira un. S'il y a récurrence, un appel sera fait aux parents. Si un parent souhaite que son enfant porte le masque même s'il n'est pas en 5-6^e, il pourra le porter. C'est à chaque école de déterminer la procédure et ses modalités pour faire respecter la réglementation. Cela pourra représenter un certain enjeu avec les élèves du secondaire.

Les mêmes règles s'appliquent pour la gestion des récréations. Le concept de bulle-classe demeure, donc chaque bulle à un mètre, pour un maximum de 250 personnes dans la cour. Même chose pour les dîners, le concept de bulle doit être respectée.

M. Hinse souligne que les services de traiteurs sont autorisés, à condition que les mesures hygiéniques soient respectées. Les micro-ondes ne peuvent pas être utilisés jusqu'à nouvel ordre, pour suivre les mesures hygiéniques. Le CP a rappelé à la direction générale d'indiquer aux directions d'établissement de ne pas profiter de cette occasion pour retirer les micro-ondes des écoles.

Enfin, on préconise que les parents n'entrent pas dans l'école lorsqu'ils viennent chercher leur enfant au service de garde.

M. Plourde fait le point sur la situation des ressources humaines, secteur enseignant. Cette année, on compte 65 départs à la retraite. Il n'y a pas de lien entre la pandémie et le nombre de départs à la retraite. Si on compare avec les chiffres de 2018-2019, 79 départs et 2019-2020, 67 départs, on peut conclure qu'il ne s'agit pas d'un exode.

M. Plourde dresse le portrait de la séance d'affectation du 24 août 2020. Tous les postes et contrats ont été comblés! Enseignants, primaire : postes comblés : 5/5; contrats comblés : 158/158; enseignants, secondaire et écoles spécialisées : postes comblés : 10/10 ; contrats comblés : 90/90.

Sur les réquisitions d'enseignants arrivées après les séances : 10 réquisitions restent à combler au primaire et une au secondaire.

Au niveau des employés de soutien, comme il y a eu beaucoup d'ajouts de surveillants d'élèves, le SRH se retrouve avec plusieurs postes et contrats à combler. Le manque est généralisé, mais se présente d'avantage au secondaire.

On demande à la direction du SRH si la banque de personnel est suffisante. M. Plourde n'a pas les chiffres exacts, mais soutient qu'il n'y a pas autant de non-qualifiés que les années passées. Grâce au nombre de participants doublé lors de l'opération Grand V, on se retrouve avec une banque de suppléants satisfaisant.

Le SRH n'a pas le bilan des nouveaux postes créés pour le moment (d'habitude fin septembre).

M^{me} Dubé termine le point du SRH avec les employés professionnels. Tous les postes de psychologue sont comblés. Par contre, le SRÉ est toujours à la recherche de psychoéducateurs et d'orthophonistes.

Scolarisation à l'extérieure de l'école

M^{me} Josée Péthel souhaite premièrement faire la distinction entre « Enseignement à la maison » et « Enseignement à distance ». Avec l'enseignement à la maison, les apprentissages sont pris en charge par les parents. Les parents désirant faire l'école à la maison doivent présenter un plan d'apprentissage au ministère de l'Éducation (MEQ) en septembre pour l'année scolaire en cours. De son côté, le CSS doit offrir tous les services pédagogiques nécessaires à l'élève, selon les besoins.

Les élèves qui présentent une vulnérabilité au niveau de la santé, ou un membre de leur famille proche, peut bénéficier d'un enseignement à distance. Les gens concernés doivent présenter un billet médical à l'école et au CSS, selon le décret ministériel. Le CSSMV sera en mesure d'offrir le service dès la semaine prochaine. Un seuil minimal d'heures d'enseignement à distance et un nombre minimal d'heures de disponibilité de l'enseignant doivent être respectés. Rien n'est mentionné à propos des spécialistes. Le CSSMV n'a pas de prévision sur le nombre de personnes touchées, modifié au fil des jours. Les enseignants assignés à la maison pourraient être appelés à enseigner à distance.

Transport scolaire

M. Christian Hinse rappelle qu'il n'y aura pas de place disponible cette année et qu'une seule adresse sera desservie, pour permettre de respecter les mesures d'hygiène. Il n'y aura pas de transport à la pièce. Il assure que tous les élèves ayant droit au transport bénéficieront du service. Des parcours ont été ajoutés. Les routes sont toutes créées et seront disponibles aux parents trois jours avant la rentrée.

M. Hinse soutient que la communication avec le RTL est très bonne et la capacité d'accueil des élèves est de 80 % actuellement. Environ 4 800 élèves voyagent avec le RTL, permettant d'offrir un transport flexible aux élèves du secondaire. Les mêmes règles d'hygiène que les transporteurs du CSSMV s'appliquent. Des véhicules ont été ajoutés pour assurer un transport adéquat. Les cartes OPUS seront distribuées dans les écoles secondaires et le transport sera offert même si les enfants n'ont pas leur carte.

Tests d'admission

Les tests d'admission pour les programmes d'études internationales se feront en mode virtuel. Pour les tests physiques, le CSSMV n'a pas encore statué, une rencontre est prévue prochainement avec le SOTS.

Visite des écoles secondaires

La traditionnelle activité de visite des élèves du primaire au secondaire, qui devait avoir lieu le 11 septembre cette année, ne se déroulera pas sous la forme habituelle. Le calendrier reste toutefois le même, ce n'est que le procédé qui change. Le SOTS recherche la procédure la plus appropriée à la tenue de ces journées portes ouvertes.

Chantiers

M. Christian Couloume fait l'état des lieux des chantiers du CSSMV.

Ajout d'espace : les travaux d'agrandissement à l'école Laurent-Benoit avancent bien. Il y aura une prise de possession anticipée. Une partie de l'école restera toutefois en travaux, ceux-ci devraient se terminer dans un mois. À l'école Georges-P.-Vanier, il est constaté un retard irrattrapable en raison du confinement ce qui entraîne une difficulté d'ouverture à temps pour le 31 août. Les élèves sont répartis dans les écoles du territoire jusqu'à la fin des travaux prévue vers la fin du mois d'octobre. Les travaux de la future école dans

le secteur Vauquelin avancent bien. La livraison est prévue en 2021 de même que la future école du secteur Sacré-Cœur.

La réception provisoire est faite pour les unités modulaires temporaires des écoles primaires Hubert-Perron et Lionel-Groulx.

Pour la première fois cette année, les écoles secondaires André-Laurendeau et Saint-Edmond seront les hôtes d'unités modulaires temporaires.

La fin de travaux de l'école du Vieux-Greenfield-Park est prévue le 30 septembre. Le SOTS fera une nouvelle lecture à l'ouverture de la nouvelle école du Vieux-Greenfield-Park. Les parents pourront modifier le statut de leur enfant aussi, ce sera comme vivre une deuxième rentrée scolaire.

Les travaux de réfection de la cour de l'école Saint-Laurent ont débuté mais ne seront pas complétés pour la rentrée. On assure la sécurité des enfants. Mme Lizotte fera parvenir l'échéancier au président.

Au total, cet été, le SRM aura réalisé 85 projets, pour environ 30M \$. Il n'y a pas d'autre école où le début des classes pourrait être compromis. Il s'agit bien sûr d'une période particulière.

4.4 QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE (PAR CLAVARDAGE, SELON LE TEMPS DISPONIBLE)

Le représentant de l'école internationale du Vieux-Longueuil questionne le SRÉ à propos des premières semaines d'évaluation. M. Hugo Clermont et M^{me} Sophie Dubé soutiennent que les enseignants se concentreront sur les apprentissages essentiels les premières semaines. Plus de récupération est prévue en début d'année pour les élèves de première secondaire. Et ce nouveau mode se maintiendra pour les deux prochaines années afin de s'assurer que les apprentissages essentiels sont faits.

La représentante de l'école Pierre-d'Iberville demande si les activités parascolaires pourront être maintenues. Au cours des premières semaines, on s'assurera que les élèves reprennent bien leur routine, et il pourrait y avoir un retard dans la mise en action des activités parascolaires mais celles-ci pourront avoir lieu sans problématique apparente. Cependant, les écoles pourraient décider de les suspendre. Le MEQ a annoncé des assouplissements et un financement des activités parascolaires, ce qui devrait inciter les écoles à en offrir un peu plus.

Le représentant de l'école Saint-Laurent se questionne sur la procédure à suivre advenant qu'un élève présente des symptômes s'apparentant à la COVID. En cas de doute, un appel aux parents est fait et on leur demandera de faire tester l'enfant. En attendant ses parents, l'élève est isolé dans un local dédié à cette fin avec un adulte. Si un élève reçoit un résultat positif, les responsables régionaux de santé publique prennent la situation en contrôle, mèneront une enquête et soumettront des consignes à suivre. Une classe pourrait être fermée dès l'apparition d'un deuxième cas.

5. INFORMATIONS DE LA RENTRÉE

Une formation en ligne sur les rôles et devoirs du conseil d'administration est offerte le 27 août, les places seront limitées, il faut s'inscrire.

On rappelle le calendrier serré du processus électoral de cette année : l'avis d'élection sera envoyé le 22 septembre et les élections se tiendront le 25 septembre.

Il sera possible de tenir des CÉ extraordinaires.

Les membres des conseils d'établissement doivent être vigilants quant à la dérèglementation des activités parascolaires. On demande aux représentants de vérifier comment cet argent est géré dans leur école car c'est une question budgétaire dont la responsabilité revient au conseil d'établissement.

On mentionne brièvement l'avancée de la contestation de la loi 40 du côté des commissions scolaires anglophones qui suspend la loi 40 pour celles-ci. La décision finale ne sera pas connue avant l'automne 2021.

Bonne nouvelle pour les parents d'enfants HDAA : il n'y aura pas de validation pour les deux prochaines années.

On revient sur l'enjeu de limitation par la Ville de Longueuil du déneigement d'un trottoir sur deux, qui n'a malheureusement pas rencontré l'assentiment des responsables scolaires et des parents. Les membres de l'exécutif ont plaidé la cause avec les élus et la décision s'est renversée : les deux côtés des trottoirs seront déneigés!

Des informations sur la semaine de la persévérance solaire sont à venir.

On rappelle aux parents d'acheter des masques, ils ne sont pas fournis.

6. AJUSTEMENT AUX DISTRICTS

Résolution CP20200824-01

AJUSTEMENT DES DISTRICTS

CONSIDÉRANT la présentation faite par la direction générale du Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV) lors de la rencontre extraordinaire du comité de parents Marie-Victorin tenue le lundi 24 août 2020 sur un ajustement au découpage des districts servant à l'élection des membres du conseil d'administration du CSSMV;

Il est résolu par le comité de parents Marie-Victorin, sur la proposition de M. Olivier Bourreau et appuyé par M. Nicolas Brosseau :

DE recommander la modification de districts proposée par la direction générale du CSSMV, afin d'inclure la nouvelle école du secteur du Vieux Greenfield Park dans le secteur C.

Adoptée à l'unanimité

7. FCPQ

7.1 FORMATIONS FCPQ

Le comité de parents a payé un forfait pour les webinaires de la FCPQ, les prochains sont :

- Mercredi 30 septembre : la coéducation à l'ère du numérique;
- 13 et 14 octobre : conseil d'établissement.

7.2 JOURNÉE NATIONALE DES PARENTS

La journée nationale des parents se tient le 26 septembre, en personne à Drummondville ou en visioconférence. On transmettra le lien pour s'y inscrire en suivi de rencontre.

La FCPQ en direct recommençait ce soir.

8. PAROLES

8.1 AUX REPRÉSENTANTS DE LA FCPQ

Traité au point 7.

8.2 AUX REPRÉSENTANTS DU CCSEHDAA

Les membres ne se sont pas rassemblés en rencontre extraordinaire.

8.3 AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LES TRANSPORTS

Les membres ne se sont pas rencontrés depuis la dernière rencontre du CP. D'autre part, il semble que le site Internet du Service de transport éprouvait un problème technique maintenant résolu.

8.4 AU TRÉSORIER

Le Service des ressources financières du CSSMV fournira le statut de chacune des demandes du trésorier du CP dans un fichier partagé. Et la trésorerie aura un accès régulier au grand livre du CP.

8.5 AU SECRÉTAIRE

Le secrétaire M. Kemtchuain Tague n'a pas de commentaires.

8.6 AUX REPRÉSENTANTS

On rappelle aux représentants que l'assemblée générale annuelle des parents de leur école peut se tenir en présentiel ou en virtuel.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 30.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents Marie-Victorin*

Nicola Grenon
Président

François Xavier Kemtchuain Taghe
Secrétaire